

Edito du Président (Norbert AUMASSON)	1 - 2
Innovations dans le domaine de la gestion du SNPSC (Martinho RODRIGUES)	2
Ouverture du SNPSC aux nouveaux DE JEPS Canyon, titulaires d'un diplôme Fédéral de la FFS	3
Le DE JEPS Spéléologie (Pierre-Bernard LAUSSAC)	3 - 4
Assurance SNPSC (Emmanuel TESSANNE)	4 - 5
Quelques dates importantes	6
Annuaire syndical 2012	7
Actualités du CF SNPSC (Damien BAYON)	8
Calendrier des stages du CF SNPSC	9

EDITO DU PRESIDENT (NORBERT AUMASSON)

Le mot du « Président »

Que vous souhaiter pour cette année 2012, sinon les classiques : santé, bonheur fantaisie... et autres habituels et rituels vœux que nous échangeons en chaque début d'année ? J'aurais, personnellement, pour notre corporation, donc pour nous tous quelques souhaits à formuler :

- La fin de gestation et la naissance de notre DE spéléo dont les textes sont d'ores et déjà passés et validés en CPC. Il reste maintenant pour les techniciens et les agents du ministère (dont on ne sait plus trop sous quelle appellation il faut le nommer !) à construire les contenus de formation. A ce propos un stage de recyclage/harmonisation technique (utile pour l'obtention de l'attestation de qualification nécessaire pour obtenir le nouveau DE JEPS mention spéléologie par équivalence) est programmé par notre Centre de Formation : le CF-SNPSC.
- La continuité des échanges et des partenariats avec notre Fédération sur de nombreux thèmes : intervention de cadres FFS et EFS sur nos stages du Centre de Formation (karsto, chiroptères, techniques...), la finalisation de la mise en place de la convention de gestion et d'accès aux sites, le positionnement de nos deux organismes (FFS et SNPSC) dans la construction de la norme AFNOR sur les via ferrata et autres parcours sur câble et enfin la reconnaissance et la labellisation du CF-SNPSC par la FFS.
- Le développement (« durable » c'est tendance) de notre centre de formation CF-SNPSC, qui durant l'année 2011 est passé de ses premiers balbutiements à un envol certain, avec pour 2012 des stages de recyclage/harmonisation technique (utile pour l'obtention de l'attestation de qualification nécessaire pour obtenir les nouveaux DE JEPS mention canyon et spéléo par équivalence) spéléo et canyon qui motivent (carotte oblige) nombre d'entre nous. Nous souhaitons aussi, grâce à votre participation à d'autres stages : culturels, scientifiques ou techniques complétant notre champ de compétence, que chacun puisse élargir sa palette d'intervention dans des disciplines professionnelles connexes, parfois dans des domaines que nous n'aurions pas imaginés.
- Que malgré la « crise » dont on nous rebat les oreilles notre profession puisse grâce à son caractère pluri-disciplinaire vous permettre de vous réaliser et de vivre pleinement de ce « métier-passion » !
- Faire perdurer, grâce entre autre à la mise en place réalisée en 2011 par le CREPS de Vallon Pont d'Arc « des Formateurs Associés », nos bonnes relations de partenariat (stages câble de 2010 et 2011, harmonisation des formations, travaux sur le DE canyon et mise en place de celui-ci...) avec cet établissement d'Etat auquel nous souhaitons « longue vie » !
- Un autre souhait me semble Euh... ben souhaitable : que parmi vous (plus de 160 membres actifs et vaillants à ce jour ! Pas mal pour notre petit syndicat trublion !) certains et certaines se déterminent pour prendre la relève des (presque) vieux dinosaures que nous sommes en passe de devenir, si aucun ou aucune parmi vous d'ailleurs ne vient apporter des influx neufs à nos neurones fléchissant !

Ne pouvant (à mon goût) assumer plusieurs mandats (certains parmi nos grands polichiens adorent, mais eux ils en tirent de gratifiants salaires et nous braves bénévoles que la gloire et les honneurs et cela ne fait pas grossir!) j'ai démissionné du poste de Président du CF-SNPSC et je souhaite pleine réussite à Damien BAYON qui a hérité démocratiquement de ce poste. Ayant été à l'origine de la création de ce centre de formation (un peu de pommade ne fait pas de mal de temps à autre) je pense sincèrement que ce rôle est primordial pour pérenniser les actions et la vie de notre syndicat. Je sais que ce poste, de par la créativité qu'il induit sera passionnant pour celui qui l'assume. Félicitation au nouveau Président et bon courage pour tous les stages de 2012, dans l'attente de toutes vos suggestions apportant de l'eau (souterraine ou canyonesque) à cette belle surrection.

- Je souhaite aussi, en notre nom à tous et à toutes remercier notre secrétaire Muriel GALMOT pour son travail de secrétaire ++ et lui présenter nos meilleurs vœux pour 2012.

J'ai cette année pris la présidence du SNPSC pour assurer ce que j'appellerai « l'intérim », car je ne compte nullement m'incruster à ce poste, les titres et les médailles ne m'ont jamais fait ni frémir ni b...et je souhaite que parmi vous quelqu'un de disponible et de motivé prenne ce poste, en tous points passionnant pour ce qu'il comporte de responsabilités, d'intérêt et de potentialités pour pérenniser notre profession.

Je suis donc là pour un an (non reconductible ! j'insiste) pour que la jeune garde avec nos appuis indéfectibles (promis de nous les vieux brontosaurus) grâce à la mémoire dont nous sommes porteurs, monte en ligne pour continuer à défendre notre belle profession.

Plein de clients, de belles explos, de voyages, d'idées nouvelles que vous développerez avec brio !

A peluche avec le SNPSC et son CF

Nos AUMASSON, Président du SNPSC

INNOVATIONS DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DU SNPSC (Martinho RODRIGUES)

Au cours de ces dernières années le fonctionnement du SNPSC a énormément évolué. Le nombre d'adhérents a augmenté considérablement. Le volume d'activités du SNPSC a également connu une croissance très importante. La création du Centre de Formation du SNPSC fait partie de ces réalisations nouvelles.

Pour répondre à cette importante croissance, le SNPSC a dans un premier temps créé un poste de Secrétaire salarié occupé depuis le début par Muriel GALMOT. Plus récemment pour mener à bien diverses missions et pérenniser le fonctionnement du SNPSC, nous avons créé le poste de Directeur Technique occupé par Pierre-Bernard LAUSSAC. Chaque année, en assemblée générale nous décidons et nous attribuons à ce poste de Directeur Technique une enveloppe en rapport avec les objectifs fixés. Le Directeur Technique n'est pas salarié du syndicat. Il nous facture sa prestation en une ou plusieurs fois.

Il y a cinq ans, nous avons également adopté une méthode de gestion politique syndicale originale. Le syndicat n'est plus géré et animé uniquement par le bureau élu en assemblée générale. Nous sommes passés à une gestion en « bureau élargi ». Ce bureau élargi est constitué par le bureau statutairement élu augmenté par un comité de chargés de mission et de membres des bureaux précédents. Cette nouvelle formule est avantageuse à plusieurs titres. Premièrement, les nouveaux élus peuvent s'appuyer sur les connaissances et les compétences des anciens dirigeants du syndicat. Cela permet d'assurer la bonne continuité des actions en cours et des orientations politiques décidées lors des assemblées générales précédentes. Quand il est question de prendre des décisions importantes, le bureau nouvellement élu peut ainsi consulter et avoir l'avis des anciens dirigeants. Un autre avantage de cette formule repose sur le fait de disposer également de plus de force de travail.

En ce début 2012, nous continuons d'innover. Depuis la dernière assemblée générale et la réunion de bureau qui a suivi, le SNPSC est concrètement dirigé par trois présidents à la fois. Le poste de premier président est occupé par Norbert AUMASSON. Yvan BINOT occupe le poste de second Président. Et pour assurer la passation dans de bonnes conditions, Martinho RODRIGUES (ancien président du SNPSC) occupe lui le poste de troisième président.

Chacun des présidents a une ou des missions particulières. Nous ne les avons pas encore toutes définies, ni distribuées. Mais parmi elles il y a : 1- Gestion du personnel salarié et des chargés de mission. 2 – Délégation auprès du Comité Directeur de la Fédération Française de Spéléologie. 3 – Délégation et représentation du syndicat auprès du Centre de Formation du SNPSC qui est une association indépendante. 4 – Directeur de la communication et des publications. 5 – Direction du groupe action. 6 – Relations inter-syndicales. 7 – Délégation aux affaires juridiques. 8 – Délégation auprès de la compagnie d'assurances. 9 – Représentation du syndicat auprès des pouvoirs publics et du ministère de tutelle. 10 – Délégation auprès des organismes de formation (CREPS).

Chacun des trois présidents est secondé par des Chargés de Mission pour chacune de ces activités. Le Directeur Technique intervient sur les dossiers sensibles, nécessitant une compétence technique particulière et un investissement en temps important.

Au cours des mois qui viennent, ces rôles seront peu à peu mieux définis et distribués. D'ici la prochaine Assemblée Générale du SNPSC cette nouvelle forme de fonctionnement sera totalement opérationnelle. En avant...

Martinho RODRIGUES, Vice Président du SNPSC

OUVERTURE DU SNPSC AUX NOUVEAUX DE JEPS CANYON TITULAIRES D'UN DIPLOME FEDERAL DE LA FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE

Il y a quelques temps, le SNPSC s'est demandé si le syndicat ouvrirait ses portes aux futurs titulaires de DE JEPS mention canyonisme.

Afin de conserver une accidentologie restreinte et un contrat groupe pour la RC Pro intéressant, il avait été décidé que seuls les DE canyon également titulaires du BEES Spéléologie pourraient adhérer au SNPSC.

Aujourd'hui, le DEJEPS mention Canyonisme existe bel et bien, un certain nombre de professionnels en sont titulaires et la première formation est en cours au CREPS de Vallon Pont d'Arc. La question de l'ouverture de notre syndicat à ces nouveaux diplômés revient donc à l'ordre du jour.

Récemment, la Fédération française de Spéléologie a demandé au SNPSC d'accepter l'adhésion des DE JEPS Canyon qui sont également titulaires d'un diplôme fédéral de la FFS. La décision d'accéder à cette demande a été prise par le bureau lors de la réunion du 04 janvier dernier à Villeurbanne.

L'argument de l'assurance étant toujours valable, le SNPSC ne tient toujours pas à ouvrir ses portes à tous les titulaires du DEJEPS canyon mais évoque l'idée d'accepter également tous ceux qui auront suivi la formation au CREPS de Vallon Pont d'Arc. L'association de la FFS et du SNPSC aux certifications et l'intervention régulière de divers membres du syndicat sur les modules de formation paraissent garantir les compétences des futurs professionnels DE JEPS canyon.

Le bureau du SNPSC ne souhaitant pas prendre cette décision seul, il sollicite par le biais de ce bulletin l'avis des adhérents sur le sujet, avis que vous pouvez donner par **mail uniquement** à snpsc@free.fr. Merci de votre participation.

LE DE JEPS SPELEOLOGIE (Pierre-Bernard LAUSSAC)

« Et c'est parti pour le DE Spéleo !!! »

Ca y est, après le DES spéleo, le Diplôme d'Etat (DE) spéleo est sur les rails. La CPC du mois de décembre dernier a validé l'arrêté qui fixe les modalités du diplôme. Les réunions qui se sont déroulées au Ministère ont été fructueuses. Les demandes syndicales concernant le métier ont toutes été intégrées dans ce nouvel arrêté.

Cependant, le contenu reste à écrire et nous comptons sur vous pour imaginer ce futur diplôme à l'image que nous voulons lui donner.

Tout d'abord quelques explications sur la mouture du DE. Dans un premier temps, nous ne parlerons plus d'UF mais d'UC...

Qu'est ce qu'un UC ?

Le DE spéleo sera construit en 4 Unités Capitalisables (UC1, UC 2, UC 3 et UC4). En schématisant, les UC 1 et UC 2 seront les unités capitalisables que nous avons dans le tronc commun. L'UC 3 et l'UC 4 seront les UC spécifiques.

On connaît déjà les noms des UC qui sont fixés par l'arrêté-cadre des DE. Le nom de l'UC3 sera : « Etre capable de conduire une démarche de perfectionnement sportif en spéléologie » et le nom de l'UC 4 sera : « Etre capable d'encadrer la spéléologie en sécurité »

Enfin chaque UC sera divisée en Objectifs Intermédiaires, également fixés par arrêté. Par exemple l'UC 4 sera subdivisée en 3 OI.

1-L'OI « être capable de réaliser en sécurité les démonstrations techniques »

2-L'OI « être capable de réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants »

3-L'OI « être capable d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers »

Mais voilà, à l'heure d'aujourd'hui, si le squelette est monté, le contenu reste à inventer. Des réunions avec nos partenaires (Creps, FFS, Etat) vont avoir lieu dans les mois qui vont suivre pour travailler sur le sujet.

Comment sera structuré le DE JEPS spéleo ?

Fini les tests techniques, fini les préfo fini l'UF 2...

Dans le nouveau diplôme, le stagiaire aura 4 grandes étapes.

Première étape : Le passage de la Vérification des Exigences Préalables (VEP) à l'entrée en formation.

Le stagiaire sera évalué sur la réalisation d'une liste de courses de 20 cavités. Ensuite et c'est nouveau, le stagiaire devra réaliser un parcours d'aisance avec des montées, des descentes sur cordes, des traversées sur main courante, des fractionnements pendulaires et passages de déviation. Il devra effectuer un dégagement d'un équipier sur bloqueurs par la méthode du balancier avec temps limité à 5 minutes. Il équipera une section verticale (par exemple en falaise). Pour terminer, il devra faire une exploration en cavité présentant un cumul de 200 à 350 mètres de dénivelé.

Pour faire un parallèle, la VEP correspond aux tests techniques avec en plus un parcours d'aisance sur corde.

Si le stagiaire valide intégralement la VEP, il peut se présenter au positionnement.

Deuxième étape : Le positionnement du stagiaire. Cette étape est importante puisque le parcours de celui-ci sera individualisé selon les compétences reconnues au stagiaire. Il pourra être allégé de tel ou tel OI s'il justifie une compétence dans le domaine de l'OI. En clair, chaque stagiaire aura un parcours personnalisé élaboré avec l'aide de l'organisme de formation. A l'issue de cette seconde étape, l'organisme de formation délivrera un livret de formation.

Troisième étape : La Vérification des Exigences Préalables avant la Mise en Situation Pédagogique (VEP MSP). Cette étape est également importante car la validation de la VEP MSP permet au stagiaire de travailler contre rémunération. Il sera évalué selon 3 critères. Le premier et c'est une nouveauté, le stagiaire devra justifier d'une liste de course intermédiaire de 4 courses spéléologiques. Ensuite, il sera évalué sur une séance pédagogique avec un groupe dans une cavité de classe III minimum suivie d'un entretien portant sur l'analyse de cette séance. Enfin, il devra réaliser une exploration d'envergure qui comportera obligatoirement en fin d'exploration un dégagement d'équipier.
Pour refaire un parallèle avec ce que l'on connaît, cette étape correspondra à la préformation.

Quatrième étape : Le suivi de la formation proprement dite (c'est-à-dire les UC). Certaines UC seront placées avant la VEP MSP d'autres après, enfin certaines n'auront pas d'incidence qu'elles soient avant ou après. Ceci est en lien avec la certification.

Et la certification dans tout ça ?

La certification est à distinguer de la VEP et de la VEPMSP.

A l'heure d'aujourd'hui nous ne connaissons pas le nombre de certifications puisque la construction du DE n'a pas encore eu lieu. Mais nous sommes en mesure de penser que nous aurons 6 ou peut-être 7 certifications. Dans tous les cas, certaines de ces certifications seront placées avant la VEPMSP. Par exemple les épreuves de secours ou l'exploration d'envergure seront certainement mises en amont. C'est une histoire de logique car pour accéder au statut de stagiaire, il est nécessaire que le stagiaire ait assimilé les contenus techniques.

Pour conclure

Il est important que chacun s'approprie la nouvelle mouture du DE JEPS spéléo. Maintenant, nous les titulaires de BE, sommes de vieux dinosaures.

Evidemment, les stages recyclage spéléo, organisés par le CF-SNPSC ne manqueront pas de revenir sur l'avancée des travaux. Mais surtout, le plus important est de faire remonter les informations sur le contenu de ce diplôme et de ce que nous voulons. Une simple idée peut être intéressante. Par exemple, un syndiqué a émis l'idée que d'intégrer du câble dans la formation serait judicieux. Toutes les informations doivent nous parvenir.

Nous avons la possibilité de construire notre nouveau diplôme à notre image de professionnel de la spéléologie. Il est donc important que chaque syndiqué se mobilise pour écrire le contenu du diplôme.

Ne pas hésitez à me contacter par téléphone (06 85 02 43 71) ou par courriel (pbstaps@yahoo.fr).

Il est fort possible que le prochain remaniement de diplôme ne se déroule que dans 15 ou 20 ans. Alors ensemble construisons maintenant notre diplôme.

Pierre-Bernard LAUSSAC, Directeur technique du SNPSC.

ASSURANCE (Emmanuel TESSANNE)

« Assurez-vous qu'ils disaient ! »

Eh oui comme chaque année travailler rime avec s'assurer...des sous à sortir pour pouvoir pratiquer notre profession sereinement ! Depuis maintenant 8 ans le SNPSC propose à ses membres un contrat en responsabilité civile professionnelle auprès des MMA via l'agent général des MMA Jean-François Bellet.

Notre contrat RC pro est un contrat de groupe, l'évolution de celui-ci nous lie tous à travers notre professionnalisme.

Nous avons aujourd'hui un contrat compétitif et nous nous efforçons ensemble à le maintenir et l'améliorer.

Ce contrat nous assure pour toutes nos activités liées à la spéléologie, l'accès aux cavités, la spéléologie sous toutes ses pratiques y compris glaciaire, l'encadrement du canyoning, et nos pratiques dites d'entraînement ou de repérage de nos activités.

Nous sommes aussi assurés par ce contrat pour toutes les autres activités liées à nos prérogatives comme la formation sur corde et nos activités annexes sur corde et câble (parcours sur corde, câble, tyroliennes, via ferrata).

Ce contrat ne joue pas le rôle d'assurance pour un parcours en fixe relevant de normes particulières.

Ce contrat s'étend aussi à l'escalade, la randonnée pédestre, la raquette à neige et le VTT à condition de posséder les diplômes correspondants.

Il nous est également possible de compléter notre RC pro par une assurance individuelle accident qui nous offre une assurance personnelle dans le cadre de notre pratique professionnelle. Cela inclut les situations d'entraînement et de repérage.

Nous ne pouvons que recommander à ceux qui n'ont pas d'autre assurance dans ce domaine d'y souscrire, nul n'est à l'abri d'une saison ratée à cause d'une cheville tordue en repérant un lieu de pratique.

De plus, certains d'entre nous exercent dans d'autres domaines professionnels. Ils peuvent bénéficier auprès des MMA via Jean-François Bellet d'assurances complémentaires intéressantes :

Par exemple pour le domaine des travaux en hauteur, du fait que nous sommes liés par un contrat groupe, les MMA nous propose une RC pro complémentaire pour une cotisation de 200 euros annuels. Mais attention, le plafond de chiffre d'affaire dans ce domaine d'activité, est fixé à 15 000 euros.

D'autre part pour les personnes titulaires d'autres diplômes comme le BE Kayak ou les Guides, si ils le souhaitent, ils peuvent demander à s'assurer auprès des MMA. Cela sera possible dans la mesure où les MMA proposent une RC pro correspondant à leur domaine d'activité, ils bénéficieront alors d'une réduction de 20% sur le tarif de base.

Le plus facile pour les pluri diplômés sera tout de même de passer par le syndicat propre à leurs autres activités qui leur fournira une assurance au meilleur tarif.

IMPORTANT : Sur l'exercice 2011, nous n'avons eu aucun sinistre déclaré en spéléologie. C'est la première fois que cela arrive et il est important de le signaler. Il faut continuer à travailler sur l'accidentologie canyon pour la faire baisser au maximum. Les sauts étant la première cause accidentogène, il convient d'être vigilant sur ce domaine.

Certains dossiers d'assurance sont encore en cours d'étude avec les MMA, l'équipe du SNPSC est là pour répondre à vos questions particulières, n'hésitez pas à nous solliciter.

Bonne année professionnelle à tous,

Emmanuel TESSANNE, Trésorier adjoint du SNPSC.

Navigation icons: back, forward, search, and a logo with an 'X'.

[http:// www.aventureverticale.com /](http://www.aventureverticale.com/) Infos, notices, et +

En vente uniquement chez votre spécialiste en France et en Europe

Produits techniques

Nouvelles durées de vie potentielles de nos E.P.I

AVENTURE VERTICALE

Nouvelle sous-combinaison Arbas

Aventure Verticale, un fabricant français au service de votre passion...
AV crée et produit du matériel pour la spéléo, le canyon et l'escalade à Cholet (49300)

Début 2012 Quelques dates importantes

JANVIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

4-janv.	s'est déroulée la réunion de bureau post Assemblée Générale, à Villeurbanne (69)
13-janv.	Participation à l'AG du SNAPEC
23-janv.	Réunion de bureau élargi, via Skype, avec principalement comme ordre du jour la préparation du prochain bulletin d'information, et la préparation de la réunion sur le DE JEPS Spéléo au Ministère
1-févr.	Le syndicat est intervenu au Creps de Vallon pour présenter l'historique de la profession dans le cadre de l'UF4
1-févr.	Le syndicat est intervenu à Bourg en Bresse dans une réunion concernant la fermeture d'un canyon
2-févr.	Le syndicat est invité à participer à une Table ronde Déontologie de la pratique professionnelle du canyon organisé par le Creps de Vallon pont d'arc
7-févr.	Réunion est organisée par le Ministère à Paris. Le travail porte sur le livret référentiel du DE spéléo.
22-mars	Réunion au sujet du DE JEPS Spéléologie à Vallon Pont d'Arc
du 26 au 29 mars	sont mis en place les tests techniques du BE spéléo à Vallon
5-avr.	Réunion au sujet du DE JEPS Spéléologie à Vallon Pont d'Arc
4-mai	Examen préformation BE spéléo

MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27

JUIN						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24

ANNUAIRE SNPSC – BUREAU ELARGI 2012

MEMBRES DU BUREAU		
<i>Président</i>	Norbert AUMASSON Impasse Louise Michel 66210 SAUTO	Tél. : 04 68 30 23 08 Mob. : 06 80 14 18 98 cfsnpscaumasson@hotmail.fr
<i>Vice-Président</i>	Yvan BINOT Le Chauffaud 25130 VILLERS LE LAC	Tél. : 03 81 68 12 55 Mob. : 06 81 62 49 21 yvan.binot25@orange.fr
<i>Vice-Président</i>	Martinho RODRIGUES Le Collet 05250 ST. ETIENNE EN DEVOLUY	Tél. : 04 92 58 85 63 Mob. : 06 84 59 35 73 martinho.rodrigues@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	Damien BAYON 2 rue Gérard Maire 69100 VILLEURBANNE	Tél. : Mob. 06 78 45 94 45 damien.bdn@hotmail.fr
<i>Trésorier</i>	Thomas BRACCINI 16 route d'Azun 65400 AUCUN	Tél. : Mob. : 06 89 71 15 91 thomas.braccini@laposte.net
<i>Trésorier Adjoint</i>	Emmanuel TESSANNE Bois carré 73190 APREMONT	Tél. : 04 79 28 34 04 Mob. : 06 70 10 87 40 manu.tessanne@wanadoo.fr
<i>Membre du bureau</i>	Nicolas BERLAND Chemin de Liar 65400 ARCIZANS DESSUS	Tél. : Mob. : 06 43 74 57 97 nico.berland@laposte.net
MEMBRES DU BUREAU ELARGI		
<i>Section Locale Vercors</i>	Tristan GODET 11 rue Abbé Grégoire 38000 GRENOBLE	Tél. : Mob. : 06 76 47 21 93 godettristan@yahoo.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Christian BOUILHOL Les Portes du Vercors 26190 ST EULALIE EN ROYANS	Tél. : 04 75 05 14 36 Mob. : 06 85 50 08 46 Chris.bouilh@free.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Barnabé FOURGOUS 166 rue Professeur Lesne 38250 VILLARD DE LANS	Tél. : Mob. : 06 62 54 56 16 bamabe.fourgous@no-log.org
<i>Chargé de Mission</i>	Didier DELCOL Laborie 82160 SAINT PROJET	Tél. : 05 63 65 71 17 Mob. : didier.delcol@wanadoo.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Gérard GARNIER Bourchigny-Bas 73340 ARITH	Tél. : Mob. : 06 12 16 77 71 sportaventure@free.fr
<i>Chargé de Mission</i>	Thierry GUERIN 383 allée des Erables 38250 LANS EN VERCORS	Tél. : 04 76 53 50 47 Mob. : 06 87 63 44 38 tguerin@carnetdecourses.com
<i>Chargé de Mission</i>	Yanik MADELENAT La Balmette 38250 VILLARD DE LANS	Tél. : 04 76 95 90 85 Mob. : 06 08 22 64 55 yanik@carnetdecourses.com
<i>Chargé de Mission</i>	Bart RAYMAEKERS La Découverte 66500 NOHEDES	Tél. : 04 68 05 31 23 Mob. : 06 20 16 65 65 spéleo.bart@orange.fr
DIRECTEUR TECHNIQUE		
<i>Directeur Technique</i>	Pierre-Bernard LAUSSAC La Balmette 38250 VILLARD DE LANS	Tél. : Mob. : 06 85 02 43 71 pbstaps@yahoo.fr

ACTUALITES DU CENTRE DE FORMATION DU SNPSC (Damien BAYON)

Lors de la dernière réunion de bureau qui a suivi l'Assemblée Générale du CF-SNPSC, j'ai pris la présidence du Centre de Formation du syndicat.

J'espère que le programme prévu vous apportera un intérêt à suivre une formation. Je suis à votre écoute pour toute demande particulière.

Cette année, le CF vous propose 7 stages. Le bureau du Centre de Formation a cherché à diversifier son programme de stages pour satisfaire l'ensemble des demandes. Nous vous proposons des stages techniques comme les recyclages canyon ou spéléo mais aussi des stages administratifs ou des stages scientifiques. Cette hétérogénéité des stages satisfera, nous l'espérons l'ensemble de nos syndiqués.

De plus, nous avons décidé d'anticiper sur la sortie du DE spéléo en intégrant un stage recyclage spéléo qui se déroulera dans les Pyrénées. Comme pour le recyclage canyon, le stage durera 3 jours avec de la technique et du partage d'expériences.

Nous avons également la volonté de mettre en place des formations spécifiques aux travaux acrobatiques. Une formation spéciale de CQP2 vous est proposée par le Centre de Formation. Celle-ci durera 10 jours et permettra à des BE spéléo d'obtenir ce diplôme.

Vous découvrirez aussi un stage de Management se déroulant sur 2 jours au mois d'octobre. Toutes les astuces seront abordées permettant de mieux comprendre la fiscalité et de mieux l'appréhender.

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter par courriel au Centre de Formation du SNPSC : cfsnpssc@free.fr

En vous souhaitant une bonne saison.

Damien Bayon
Président CF-SNPSC



www.croque-montagne.fr

Tarif préférentiel
pour les membres
du SNPSC

SAINT JEAN EN ROYANS
PONT EN ROYANS
04 75 48 26 64

Magasin de sport

Spéléo Escalade
Canyon Via ferrata
Trail Running Randonnée
Ski randonnée nordique

Intitulé	Date	Lieu	Durée	Tarif
Stage Préparatoire CQP2	Du 07 au 11 mai et du 16 au 18 mai 2012	Pyrénées (65) Pré-requis : Etre titulaire du BE spéléo pour suivre la formation et justifier de 800h d'activité professionnelle en travaux sur cordes pour l'examen.	64h	1280.00€
Stage recyclage canyon	04, 05 et 06 juin 2012	Nohèdes (66) Echange interprofessionnel, nouvelles techniques, encadrement, premier secours, normalisation des amarrages, sécurité, évolution.	24h	540.00€
Stage recyclage canyon	24, 25 et 26 septembre 2012	Breil sur Roya (06) Echange interprofessionnel, nouvelles techniques, encadrement, premier secours, normalisation des amarrages, sécurité, évolution.	24h	540.00€
Stage management, gestion entreprise	01 et 02 octobre 2012	Gap (05) Des outils sur l'administratif d'un travailleur indépendant : Promotion, fiscalité, vente...	16h	220.00€
Stage recyclage spéléo	12, 13 et 14 novembre 2012	Pyrénées (65) Echange interprofessionnel, nouvelles techniques, encadrement, premier secours, normalisation des amarrages, sécurité, évolution.	24h	540.00€
Stage test matériel	26 et 27 novembre 2012	Rhône-Alpes Tests matériels : Les palans et les balanciers. Protocoles, expériences sur tour d'essai...	16h	360.00€
Stage Karsto	11, 12, 13 et 14 décembre 2012	Choranche (38) Approche scientifique de la formation des cavités mais aussi expériences pédagogiques reproductibles avec des élèves...	32h	720.00€